

PIERRE BOURDIEU

**LEÇON
SUR LA LEÇON**



LES ÉDITIONS DE MINUIT

LEÇON
SUR LA LEÇON

PIERRE BOURDIEU

LEÇON
SUR LA LEÇON



LES ÉDITIONS DE MINUIT

Leçon inaugurale prononcée au Collège de France
le vendredi 23 avril 1982.

© 1982 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
www.leseditionsdeminuit.fr

On devrait pouvoir prononcer une leçon, même inaugurale, sans se demander de quel droit : l'institution est là pour écarter cette interrogation, et l'angoisse liée à l'arbitraire qui se rappelle dans les commencements. Rite d'agrégation et d'investiture, la leçon inaugurale, *inceptio*, réalise symboliquement l'acte de délégation au terme duquel le nouveau maître est autorisé à parler avec autorité et qui institue sa parole en discours légitime, prononcé par qui de droit. L'efficacité proprement magique du rituel repose sur l'échange silencieux et invisible entre le nouvel entrant, qui offre publiquement sa parole, et les savants réunis qui attestent par leur présence en corps que cette parole, d'être ainsi reçue par les maîtres les plus éminents, devient universellement recevable, c'est-à-

dire, au sens fort, magistrale. Mais mieux vaut éviter de pousser trop loin le jeu de la leçon inaugurale sur la leçon inaugurale : la sociologie, science de l'institution et du rapport, heureux ou malheureux, à l'institution, suppose et produit une distance insurmontable, et parfois insupportable, et pas seulement pour l'institution ; elle arrache à l'état d'innocence qui permet de remplir *avec bonheur* les attentes de l'institution.

Parabole ou paradigme, la leçon sur la leçon, discours qui se réfléchit lui-même dans l'acte du discours, aurait au moins pour vertu de rappeler une des propriétés les plus fondamentales de la sociologie telle que je la conçois : toutes les propositions que cette science énonce peuvent et doivent s'appliquer au sujet qui fait la science. C'est lorsqu'il ne sait pas introduire cette distance objectivante, donc critique, que le sociologue donne raison à ceux qui voient en lui une sorte d'inquisiteur terroriste, disponible pour toutes les actions de police symbolique. On n'entre pas en sociologie sans déchirer les adhésions et les adhésions par lesquelles on tient d'ordinaire à des groupes, sans abjurer les croyances qui sont constitutives de l'ap-

partenance et renier tout lien d'affiliation ou de filiation. Ainsi, le sociologue issu de ce que l'on appelle le peuple et parvenu à ce que l'on appelle l'élite ne peut accéder à la lucidité spéciale qui est associée à toute espèce de dépaysement social qu'à condition de dénoncer et la représentation populiste du peuple, qui ne trompe que ses auteurs, et la représentation élitiste des élites, bien faite pour tromper à la fois ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas.

Tenir l'insertion sociale du savant pour un obstacle insurmontable à la construction d'une sociologie scientifique, c'est oublier que le sociologue trouve des armes contre les déterminismes sociaux dans la science même qui les porte au jour, donc à sa conscience. La sociologie de la sociologie, qui permet de mobiliser contre la science se faisant les acquis de la science déjà faite, est un instrument indispensable de la méthode sociologique : on fait de la science – et surtout de la sociologie – contre sa formation autant qu'avec sa formation. Et seule l'histoire peut nous débarrasser de l'histoire. C'est ainsi que l'histoire sociale de la science sociale, à condition qu'elle se conçoive aussi

comme une science de l'inconscient, dans la grande tradition d'épistémologie historique illustrée par Georges Canguilhem et Michel Foucault, est un des moyens les plus puissants pour s'arracher à l'histoire, c'est-à-dire à l'emprise d'un passé incorporé qui se survit dans le présent ou d'un présent qui, comme celui des modes intellectuelles, est déjà passé au moment de son apparition. Si la sociologie du système d'enseignement et du monde intellectuel me paraît primordiale, c'est qu'elle contribue aussi à la connaissance du sujet de connaissance en introduisant, plus directement que toutes les analyses réflexives, aux catégories de pensée impensées qui délimitent le pensable et prédéterminent le pensé : qu'il suffise d'évoquer l'univers de présupposés, de censures et de lacunes que toute éducation réussie fait accepter et ignorer, traçant le cercle magique de la suffisance démunie où les écoles d'élite enferment leurs élus.

La critique épistémologique ne va pas sans une critique sociale. Et pour mesurer ce qui nous sépare de la sociologie classique, il suffit d'observer que l'auteur des « Formes primitives de classification » n'a jamais conçu

l'histoire sociale du système d'enseignement qu'il proposait dans *l'Évolution pédagogique en France* comme la sociologie génétique des catégories de l'entendement professoral pour laquelle il fournissait pourtant tous les instruments. Peut-être parce que le même Durkheim, qui recommandait que la gestion de la chose publique fût confiée aux savants, avait peine à prendre, à l'égard de sa position sociale de maître à penser le social, la distance nécessaire pour la penser comme telle. De même, seule sans doute une histoire sociale du mouvement ouvrier et de ses rapports avec ses théoriciens du dedans et du dehors pourrait permettre de comprendre pourquoi ceux qui font profession de marxisme n'ont jamais véritablement soumis la pensée de Marx et surtout les usages sociaux qui en sont faits à l'épreuve de la sociologie de la connaissance, dont Marx fut l'initiateur : pourtant, sans espérer de la critique historique et sociologique qu'elle puisse jamais décourager complètement l'utilisation théologique ou terroriste des écrits canoniques, on pourrait au moins en attendre qu'elle détermine les plus lucides et les plus résolus à s'arracher au sommeil dogma-

tique pour mettre à l'œuvre, c'est-à-dire à l'épreuve, dans une pratique scientifique, des théories et des concepts auxquels la magie de l'exégèse toujours recommencée assure la fausse éternité des mausolées.

Bien qu'elle doive évidemment quelque chose aux transformations de l'institution scolaire qui autorisait la *certitudo sui* magistrale du passé, cette interrogation critique ne doit pas être comprise comme une concession à l'humeur anti-institutionnelle qui est dans l'air du temps. Elle s'impose en effet comme la seule manière d'échapper à ce principe systématique d'erreur qu'est la tentation de la vision souveraine. Lorsqu'il s'arroge le droit, qu'on lui reconnaît parfois, de dire les limites entre les classes, les régions, les nations, de décider, avec l'autorité de la science, s'il existe ou non des classes sociales, et combien, si telle ou telle classe sociale – prolétariat, paysannerie ou petite bourgeoisie –, telle ou telle unité géographique – Bretagne, Corse ou Occitanie –, est une réalité ou une fiction, le sociologue assume ou usurpe les fonctions du *rex* archaïque, investi, selon Benveniste, du pouvoir de *regere fines* et de *regere sacra*, de dire les

frontières, les limites, c'est-à-dire le sacré. Le latin, que j'invoque aussi en hommage à Pierre Courcelle, a un autre mot, moins prestigieux et plus proche des réalités d'aujourd'hui, celui de *ensor*, pour désigner le détenteur statutaire de ce pouvoir de *constitution* qui appartient au dire autorisé, capable de faire exister dans les consciences et dans les choses les divisions du monde social : le *ensor*, responsable de l'opération technique – *census*, recensement – consistant à classer les citoyens selon leur fortune, est le sujet d'un jugement qui est plus proche de celui du juge que de celui du savant ; il consiste en effet – je cite Georges Dumézil – à « situer (un homme, un acte ou une opinion, etc.) à sa juste place hiérarchique, avec toutes les conséquences pratiques de cette situation, et cela par une juste estimation publique ».

Pour rompre avec l'ambition, qui est celle des mythologies, de fonder en raison les divisions arbitraires de l'ordre social, et d'abord la division du travail, et de donner ainsi une solution logique ou cosmologique au problème du classement des hommes, la sociologie doit prendre pour objet, au lieu

de s'y laisser prendre, la lutte pour le monopole de la représentation légitime du monde social, cette lutte des classements qui est une dimension de toute espèce de lutte des classes, classes d'âge, classes sexuelles ou classes sociales. La classification anthropologique se distingue des taxinomies zoologiques ou botaniques en ce que les objets qu'elle met – ou remet – à leur place sont des sujets classants. Il suffit de penser à ce qui adviendrait si, comme dans les fables, les chiens, les renards et les loups avaient voix au chapitre s'agissant de la classification des canidés et des limites de variation acceptables parmi les membres reconnus de l'espèce et que la hiérarchie des caractéristiques retenues pour déterminer les rangs dans la hiérarchie des genres et des espèces soit de nature à commander les chances d'accès à la pitance, ou aux prix de beauté. Bref, au grand désespoir du philosophe-roi qui, en leur assignant une essence, prétend leur enjoindre d'être et de faire ce qui leur incombe par définition, les classés, les mal classés, peuvent refuser le principe de classement qui leur accorde la plus mauvaise place. En fait, l'histoire le montre, c'est presque tou-

jours sous la conduite de prétendants au monopole du pouvoir de juger et de classer, souvent eux-mêmes mal classés, sous certains rapports au moins, dans le classement dominant, que les dominés peuvent s'arracher à l'emprise du classement légitime et transformer leur vision du monde en s'affranchissant de ces limites incorporées que sont les catégories sociales de perception du monde social.

Ainsi, c'est une même chose de se découvrir inévitablement engagé dans la lutte pour la construction et l'imposition de la taxinomie légitime, et de se donner pour objet, en passant au second degré, la science de cette lutte, c'est-à-dire la connaissance du fonctionnement et des fonctions des institutions qui s'y trouvent engagées – comme le système scolaire ou les grands organismes officiels de recensement et de statistique sociale. Penser comme tel l'espace de la lutte des classements – et la position du sociologue dans cet espace ou par rapport à lui – ne conduit nullement à anéantir la science dans le relativisme. Sans doute le sociologue n'est-il plus l'arbitre impartial ou le spectateur divin, seul apte à dire où est la vé-

rité – ou, pour parler comme le sens commun, qui a raison –, ce qui revient à identifier l'objectivité à une distribution ostentatoirement équitable des torts et des raisons. Mais il est celui qui s'efforce de dire la vérité de luttes qui ont pour enjeu – entre autres choses – la vérité. Par exemple, au lieu de trancher entre ceux qui affirment et ceux qui nient l'existence d'une classe, d'une région ou d'une nation, il travaille à établir la logique spécifique de cette lutte et à déterminer, à travers une analyse de l'état du rapport de forces et des mécanismes de sa transformation, les chances des différents camps. Il lui appartient de construire un modèle vrai des luttes pour l'imposition de la représentation vraie de la réalité qui contribuent à faire la réalité telle qu'elle se livre à l'enregistrement. C'est ainsi que procède Georges Duby lorsque, au lieu de l'accepter comme un instrument indiscuté du travail d'historien, il prend pour objet de l'analyse historique le schème des trois ordres, c'est-à-dire le système de classement à travers lequel la science historique a coutume de penser la société féodale ; pour découvrir que ce principe de division, qui est à la

fois l'enjeu et le produit des luttes entre les groupes prétendant au monopole du pouvoir de constitution, évêques et chevaliers, a contribué à produire la réalité même qu'il permet de penser. De la même façon, le constat que le sociologue établit à un moment donné du temps touchant les propriétés ou les opinions des différentes classes sociales, les critères de classement mêmes qu'il doit utiliser pour opérer ce constat, sont aussi le produit de toute l'histoire des luttes symboliques qui, ayant pour enjeu l'existence et la définition des classes, ont contribué très réellement à *faire* les classes : l'aboutissement présent de ces luttes passées dépend, pour une part non négligeable, de l'effet de théorie exercé par les sociologies du passé et notamment par celles qui ont contribué à faire la classe ouvrière, et, du même coup, les autres classes, en contribuant à lui faire croire et à faire croire qu'elle existe en tant que prolétariat révolutionnaire. À mesure que la science sociale progresse, et que progresse sa divulgation, les sociologues doivent s'attendre à rencontrer de plus en plus souvent, réalisée dans leur objet, la science sociale du passé.

Mais il suffit de penser au rôle que les luttes politiques font jouer à la prévision, ou au simple constat, pour comprendre que le sociologue le plus rigoureusement attaché à décrire sera toujours soupçonné de prescrire ou de proscrire. Dans l'existence ordinaire, on ne parle pratiquement jamais de ce qui est que pour dire, par surcroît, qu'il est conforme ou contraire à la nature des choses, normal ou anormal, admis ou exclu, béni ou maudit. Les noms sont assortis d'adjectifs tacites, les verbes d'adverbes silencieux qui tendent à consacrer ou à condamner, à instituer comme digne d'exister et de persévérer dans l'être ou, au contraire, à destituer, à dégrader, à discréditer. Aussi n'est-il pas facile d'arracher le discours de la science à la logique du procès dans laquelle on veut le faire fonctionner, ne fût-ce que pour se donner la liberté de le condamner. Ainsi, la description scientifique du rapport que les plus démunis culturellement entretiennent avec la culture savante a toutes les chances d'être comprise soit comme une manière sournoise de condamner le peuple à l'ignorance soit, à l'inverse, comme une manière dissimulée de

réhabiliter ou de célébrer l'inculture et de démolir les valeurs de culture. Et que dire des cas où l'effort pour rendre raison, en quoi consiste toujours le travail de la science, risque d'apparaître comme une façon de justifier, voire de disculper ? Devant la servitude du travail à la chaîne ou la misère des bidonvilles, sans parler de la torture ou de la violence des camps de concentration, le « c'est ainsi » que l'on peut prononcer, avec Hegel, devant les montagnes revêt la valeur d'une complicité criminelle. Parce que rien n'est moins neutre, quand il s'agit du monde social, que d'énoncer l'être avec autorité, c'est-à-dire avec le pouvoir de faire voir et de faire croire que confère la capacité reconnue de prévoir, les constats de la science exercent inévitablement une efficacité politique, qui peut n'être pas celle que voudrait exercer le savant.

Pourtant, ceux qui déplorent le pessimisme désenchanté ou les effets démobilisateurs de l'analyse sociologique lorsqu'elle formule par exemple les lois de la reproduction sociale sont à peu près aussi fondés que ceux qui reprocheraient à Galilée d'avoir découragé le rêve de vol en construisant la

loi de la chute des corps. Énoncer une loi sociale comme celle qui établit que le capital culturel va au capital culturel, c'est offrir la possibilité d'introduire parmi les circonstances propres à contribuer à l'effet qu'elle prévoit – dans le cas particulier, l'élimination scolaire des enfants les plus dépourvus de capital culturel – les « éléments modificateurs », comme disait Auguste Comte, qui, si faibles soient-ils en eux-mêmes, peuvent suffire à transformer dans le sens de nos souhaits le résultat des mécanismes. Du fait que la connaissance des mécanismes permet, ici comme ailleurs, de déterminer les conditions et les moyens d'une action destinée à les maîtriser, le refus du sociologisme qui traite le probable comme un destin se justifie en tout cas ; et les mouvements d'émancipation sont là pour prouver qu'une certaine dose d'utopisme, cette négation magique du réel qu'on dirait ailleurs névrotique, peut même contribuer à créer les conditions politiques d'une négation pratique du constat réaliste. Mais surtout, la connaissance exerce par soi un effet – qui me paraît libérateur – toutes les fois que les mécanismes dont elle établit les lois de fonctionnement

Dépôt légal : septembre 2015



Cette édition électronique du livre
Leçon sur la leçon de Pierre Bourdieu
a été réalisée le 26 novembre 2015
par les Éditions de Minuit
à partir de l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782707306258).

© 2016 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
pour la présente édition électronique.
www.leseditionsdeminuit.fr
ISBN : 9782707337467



www.centrenationaldulivre.fr